

PAE

Les PAE font-ils vraiment une différence?

Une étude démontre la plus-value du soutien en santé mentale.

Par Patricia Alderson

Un programme d'aide aux employés (PAE) est souvent l'étape initiale de quiconque cherche à rétablir ou maintenir sa santé mentale, mais il existait jusqu'à récemment peu de données probantes sur les répercussions de ce programme. Une étude canadienne expose désormais clairement les avantages financiers d'un PAE dans une organisation.

Les PAE offrent aux employés des services de soutien psychologique et d'orientation pour les aider à composer avec des problèmes de santé mentale, cause principale d'invalidité (de longue et de courte durée), de conflit et d'absence.

Nul n'est à l'abri des troubles mentaux – peu importe l'âge, le sexe ou l'origine –, et ils se révèlent un fardeau considérable.

À peine 50 % des Canadiens parlent de la maladie mentale d'un proche avec ses amis ou collègues, alors qu'ils sont 72 % à parler ouvertement d'un diagnostic de cancer, selon un rapport de 2008 de l'Association médicale canadienne.

Quelques chiffres dignes de mention :

- Les répercussions de la maladie mentale coûtent chaque année en moyenne 51 milliards \$ à l'économie canadienne, selon un rapport de 2009 de l'Association médicale canadienne.
- Un travailleur canadien sur quatre est aux prises avec un stress professionnel chronique, selon Statistique Canada.
- 70 % des demandes de règlement en invalidité concernent une maladie mentale, selon la Commission de la santé mentale du Canada.
- Les problèmes de santé mentale seront la deuxième cause d'invalidité en 2020, selon l'Organisation mondiale de la santé.

« Si vous dirigez une entreprise en croyant que la santé mentale ne vous concerne pas, vous faites fausse route », prévient Allan Stordy, président et chef de la direction d'Arete Ressources humaines.

« C'est un fait reconnu que plus longtemps une personne est en congé, moins grandes sont ses chances de reprendre le travail, ajoute-t-il. C'est pourquoi Arete a commandé une étude indépendante faisant ressortir des chiffres évocateurs et la preuve qu'un PAE est rentable. »

« Nous savons depuis longtemps que le soutien psychologique offert au titre d'un PAE améliore la vie de ceux qui croulent sous le poids d'un problème difficile de santé mentale, souligne-t-il. Nous pouvons maintenant lier les résultats positifs à de véritables économies. »

L'étude

L'étude intitulée *Enquête sur la valeur globale d'un programme canadien d'aide aux employés* faisait le suivi de participants volontaires canadiens à partir du moment qui précède leur accès aux services du PAE d'Arete, puis trois mois plus tard.

Des améliorations significatives en santé mentale ont été constatées chez ceux qui bénéficiaient du soutien d'un PAE, se traduisant par une baisse de dépression, d'anxiété et de stress après trois mois de séances de consultation. Après l'utilisation du PAE, les visites chez un spécialiste du réseau de santé publique ont aussi été réduites.

L'étude démontre qu'une productivité réduite au travail et des coûts importants pour l'employeur à l'étape d'admission mettent en exergue la nécessité des services d'un PAE.

À l'étape d'admission, 66 % des participants affichaient des problèmes de rendement se traduisant par une perte moyenne pour l'employeur de 1 063 \$ dans les quatre semaines précédentes. Les coûts liés à l'absentéisme et au présentéisme s'élevèrent ainsi autour de 13 000 \$ par année, par participant.

Avant d'accéder au PAE, 66 % des participants déclaraient avoir des problèmes graves de stress, d'anxiété ou de dépression. Trois mois plus tard, moins de 32 % d'entre eux ressentaient la même chose.

« Nous ne prétendons pas qu'un PAE est une baguette magique capable d'éradiquer les troubles de santé mentale, précise M. Stordy, mais il contribue à améliorer la santé des travailleurs, de l'employeur et du système de santé. Les preuves fournies par cette étude et les recherches qui se dérouleront à l'avenir viseront à faire tomber les réticences d'accepter les avantages que les PAE procurent aux Canadiens et à notre économie. »

Patricia Alderson – palderson@aretehr.com – est directrice des services aux entreprises à Arete Ressources humaines, un cabinet de Calgary.